

DRAVEIL 2008

Un projet de ville
fondé sur des valeurs
résolument de gauche



Liste présentée par des Draveilloises et des Draveillois engagés dans la vie politique, associative, sportive, syndicale, de quartier ; soutenue par le Parti Communiste Français et Lutte Ouvrière.

Jean-Pascal Bonsignore

Conseiller municipal
Conseiller d'agglomération



Aurélie Hurtado
Brossolette



Benoît Grisaud
La Villa



Anne-Marie Martin-Carmagnac
La Villa



Nicolas Joseph
Centre-ville



Véronique Lefèvre
Belvédère



Sam Lawson
Plaine des Sables



Yolande Aubouet
Les Bergeries



Romuald Parshad
Les Mazières



Lila Larini
Présidente du Comité de défense
du centre de santé



Guillaume Navoret
Plaine des sables



Mathilde Phan-Hieu
Sables de Rouvres



Jean-Claude Bellamy
Parc du Château



Chantal Hurtado
Brossolette



Roberto Lample
Plaine des Sables



Michelle Angellier
Parc du Château



Jean-Claude Epain
Plaine des Sables



Patricia Sautré
Brossolette



Jacques Kolifrat
Champrosay



Agnès Faye
Brossolette



Philippe Naville
Domaine de Villiers



Patricia Gambotti
Les Mazières



Gérard Kelkermans
Centre-ville



Claudine Meunier
Brossolette



Sylvain Joseph
Les Mousseaux



Sylvie Baldini
La Villa



Raphaël Dell'Agostino
Plaine des Sables



Marie-Louise Hénaux
Place Saint-Rémi



Michel Thomas
Centre-ville.



Fabienne Endrighetti
Les Mazières



Bernard Foucault
Paris-Jardins



Monique Piriou
Mainville



Serge Anglard
Parc du Château



Sophie Schmidt
Plaine des Sables



Dominique Briat
Mainville

DRAVEIL 2008

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous découvrez dans ce document le projet de ville de l'équipe « **DRAVEIL 2008, une ville à gauche** » que j'ai le plaisir de conduire pour cette élection municipale de mars.

Les rubriques n'ont pas été calées sur un organigramme administratif municipal, mais sur **la vie de tous les jours, votre vie**. Pas de slogan « vendeur », pas de titre « publicitaire », simplement vous : la famille, les enfants, les jeunes, les transports, le logement, les services publics dont vous avez besoin au quotidien, etc.

Les propositions qui y sont faites n'ont rien d'exceptionnel : quoi de plus facile que de tout promettre avant les élections, puis de ne plus rien être capable de faire ensuite ? **Nos propositions sont réalistes, elles sont chiffrées, elles sont réalisables.**

Mais *a contrario* du programme de la Droite, **nos propositions s'inscrivent dans une autre vision de la ville, de la vie : une vision solidaire, démocratique**. Une ambition de permettre, modestement pour ce qui est du ressort d'un Maire et d'une équipe de gauche, aux habitants d'une ville de récupérer une partie de la perte de pouvoir d'achat occasionnée par une politique nationale anti populaire, et ceci grâce à une politique locale au service de celles et ceux qui en attendent le plus : les familles, les jeunes, les aînés aux petites retraites, les bénévoles associatifs qui font des merveilles avec trois fois rien...

Cela va plus loin : **une municipalité et un Maire de gauche doivent s'impliquer politiquement, au-delà de la simple gestion comptable ou du constat passif des réductions de l'effort national**. Nous serons un point d'appui aux mobilisations des habitants face aux conséquences des politiques libérales sur la vie quotidienne : **aux locataires** qui exigent des réhabilitations sans préjudices ; **aux parents d'élèves** qui veulent une école de la réussite dotée de moyens ; **aux usagers des transports** qui

souffrent des conditions actuelles ; **aux aînés** au sujet des retraites décentes et l'accès aux loisirs après une vie d'effort ; **aux citoyens** qui attendent du service public le niveau de qualité dont il est capable... quand on ne lui supprime pas les moyens.

Nous serons l'équipe qui sera à vos côtés dans tous les domaines de la vie municipale ou intercommunale dont elle aura compétence, mais aussi dans tous les domaines de la vie quotidienne sur lesquels il faut agir. **Ce projet, c'est le vôtre**, bâti au cours des rencontres et des propositions que nous avons recueillies au travers **d'une présence et d'actions permanentes** dans la ville. Je vous le livre aujourd'hui, en souhaitant qu'il soit **réalisable dès demain**. Cela dépend de vous à présent.

Pour celles et ceux qui souhaitent mieux me connaître :

Père de deux enfants en lycée, journaliste spécialisé dans les collectivités locales et leur communication financière, fils de contremaître en mécanique industrielle

et de mère de 4 enfants au foyer, amoureux de voile, de moto et de marche en montagne ou en forêt, engagé en politique depuis 35 ans, militant associatif, parent d'élèves dans la première association nationale, membre fondateur de l'association de défense de la seule moto française actuelle, membre de la direction nationale d'une association d'élus, je me plais à imaginer ma ville, Draveil, enfin sortie de la léthargie où l'a plongée la droite depuis de longues années. Elu maire le 9 mars, je m'y attellerai avec mon équipe sans délai, je m'y engage.



Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Pour les familles

Le logement

► Nous interdirons la vente des logements sociaux et nous opposerons à tout déconventionnement (« libération » des loyers) par les bailleurs.

► Nous favoriserons les bailleurs qui aménagent des « parcours résidentiels » permettant aux familles modestes qui le souhaitent, d'évoluer progressivement d'une location vers une location-accession, pour une accession comme propriétaires.

► Nous n'accorderons la garantie communale pour travaux ou constructions qu'aux bailleurs justifiant de leur gestion sociale. Cette garantie pourra être suspendue en cas de manquement aux engagements pris envers les habitants.

► Nous mettrons en place une agence locative municipale pour les propriétaires désirant louer leurs appartements. À la clef, une double garantie: pour le bailleur, percevoir un loyer sans carence ; pour le locataire, se prémunir contre des offres de loyers inconsidérées.

► Nous nous opposerons aux expulsions locatives des familles, particulièrement pour raisons économiques ; les familles monoparentales en difficulté seront prioritaires dans notre action.



L'habitat

► Nous nous opposerons à la promotion immobilière dans les quartiers de la ville. Le Plan d'occupation des sols sera révisé en ce sens.

► Nous ferons cesser la densification du tissu urbain par les promoteurs (lotissements pavillonnaires « clefs en main » qui, de plus, génèrent de la pollution automobile). À la place, nous travaillerons via une agence foncière communale, à un meilleur équilibre urbain en concertation avec les habitants des quartiers concernés :

- pas de construction sans tenir compte de la circulation ou des transports en commun du secteur,
- autorisation de bâtir à partir de 500 m² de terrain pour éviter les concentrations,
- le nombre de places de stationnement devra tenir compte des coefficients « type de famille/nombre de voitures ».

► Les critères de respect de l'écologie et l'environnement seront pris en compte pour l'attribution des permis de construire, via une nouvelle délibération du conseil municipal.

► L'accès et le stationnement des personnes à mobilité réduite devront obligatoirement être inclus dans les cahiers des charges.

Les transports

Draveil doit redevenir une ville où l'on peut circuler et se rendre aisément à son travail, dans les villes voisines, à Paris ou d'un quartier à l'autre sans difficulté.

► Le contrat de transport sera revu pour accroître les passages en heures creuses et le soir après 22 h, ainsi que les week-end. Le coût supplémentaire estimé : 150 000 euros, sera prélevé sur les 500 millions prévus dans le plan « banlieues ».

► Un plan transports sera mis en œuvre sous l'égide d'une commission extra municipale mensuelle composée d'élus, d'usagers, de représentants salariés des transporteurs, de



Nous serons l'équipe municipale qui permettra aux familles de mieux vivre dans leur ville

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Pour les familles

Les transports (suite)

directeurs et salariés d'entreprises locales, et de représentants d'habitants de chaque quartier de Draveil. Un cadre municipal sera mis à disposition pour aider à son fonctionnement administratif et technique, un budget de fonctionnement lui sera attribué.

► **L'aménagement de sites propres** sera progressivement étudié et réalisé.

► **L'accès aux personnes à mobilité réduite** sera renforcé grâce à des **aménagements subventionnés** par le Conseil général de gauche et le syndicat des transports d'Île-de-France (sous l'égide du Conseil régional de gauche).

► **Un « ticket famille » avec tarif selon quotient familial**, sera créé pour permettre aux habitants des quartiers modestes de circuler sans limite dans toute la ville et la région. Son **financement sera assuré par un prélèvement de 3 % sur la taxe foncière des bailleurs, des entreprises et des promoteurs privés.**

► Nous saisisons la direction régionale de la SNCF pour obtenir une **restructuration complète de la ligne du RER D** dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2008-2012, afin de mettre fin aux retards subis par les Draveillois qui l'utilisent au quotidien.

► Nous agissons avec les habitants pour la **réalisation sans retard du tramway Villejuif-Juvisy** dont la 2^e tranche doit débiter en 2011, **en lien avec les élus de gauche des Conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne.**



La culture

► **Le café-cultures sera ouvert tous les mardis et les vendredis soir** pour y prendre un verre, écouter de la musique, rencontrer des artistes, découvrir et échanger des livres ou CD, voir des expositions, présenter des projets, des créations personnelles ou collectives... (hors programmation de spectacles habituels).

► **Le théâtre Donald-Cardwell** fera l'objet d'un dossier pour être **classé « scène nationale »** par le ministère de la Culture et recevoir des subventions. **La création artistique locale et départementale y sera encouragée** par un budget spécifique qui sera abondé par la Politique de la Ville.

► Des interventions **« théâtre à domicile »** seront mises en place dans les quartiers pour inciter les familles à découvrir la création artistique puis à y assister.



► Des partenariats avec les maisons des quartiers et le centre social Oberkirch seront établis, et leur fréquence accrue progressivement.

► **La Maison d'Alphonse-Daudet** sera labellisée « Maison du Conte » ; des subventions lui seront attribuées et sollicitées auprès de financeurs extérieurs.

► Un **« parcours d'artistes »** annuel à travers la ville sera créé.

► **La jeune création sera subventionnée.**

Le financement supplémentaire : 200 000 euros, sera assuré par des subventions des ministères de la Culture et de la Politique de la Ville (dans le cadre du plan « Banlieues »).

Nous serons l'équipe municipale qui ouvrira aux Draveillois l'accès à une culture pour tous

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

La vie des quartiers

L'équipe mettra en œuvre :

► **des conseils de quartier** pour permettre chaque mois à tous les habitants de se rencontrer, se connaître, faire des propositions **dans tous les domaines de leur vie quotidienne**. Un maire adjoint et un cadre municipal y seront affectés, un budget de fonctionnement attribué. **Un conseil inter quartiers, présidé par le Maire**, fera le bilan chaque trimestre dans le cadre du travail de **préparation et de mise en œuvre du budget communal avec les habitants**.

► **Des initiatives inter quartiers** seront régulièrement organisées pour « ouvrir » les quartiers les uns vers les autres.

► L'agence locative municipale travaillera à **l'installation de commerces de proximité** en lien avec l'agglomération.

► **Un service professionnel de la vie de quartiers** sera créé sur les 2 grands quartiers : Bergeries et Mazières, ainsi que Brossolette, Danton, Villiers et rue de Ris
Son coût : 300 000 euros (**10 médiateurs employés à temps plein**) sera financé par des crédits Politique de la Ville et des subventions du Conseil général de gauche en Essonne.

► **Les transports seront revus** (voir p. 3) pour permettre les déplacements matin, midi, soir et week-ends.

► Les services publics de proximité resteront ouverts durant les vacances.



La santé

► **Le centre de santé, détruit par la droite pour le remplacer par de l'immobilier de grand standing, sera relancé**, avec son **transfert à l'intercommunalité** pour permettre, par un partage des coûts entre les 3 villes (Draveil, Vigneux et Montgeron), de **développer son rôle social** :

- Ouverture de consultations: chirurgie, chirurgie dentaire, gynécologie-obstétrique, médecine générale, prévention ophtalmologique...

- Aide à la nutrition dans les écoles,



Septembre 2005, la droite détruit le centre de santé au profit des promoteurs de luxe. La gauche le relancera.

- Prévention santé (SIDA, alcool, bucco-dentaire, dermatologie, etc.) en lien avec la médecine scolaire.

► Installation d'une **antenne du centre de santé dans chaque grand quartier** des 3 villes permettant de décentraliser les prestations pour un meilleur accès aux soins de tous les habitants.

► Travail partenarial avec les hôpitaux du secteur, les PMI, le CMPP, le CMP, la médecine scolaire et les maisons de retraites médicalisées, dans le cadre d'un **plan intercommunal de santé sous maîtrise d'une commission intercommunale** associant habitants, élus, Conseil général, professionnels publics et privés.

Le coût : 170 000 euros, sera partagé entre les 3 villes (actuellement 50 000 euros sur le budget de Draveil), les prestations préventives étant subventionnées par le Conseil Général de gauche et la DDASS.

Nous serons l'équipe municipale qui redonnera vie aux quartiers

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Pour les enfants

L'école

Lieu de socialisation, d'émancipation, d'acquisition des savoirs, l'école publique fera l'objet d'une attention particulière.

► Selon le principe que l'école publique doit être gratuite, nous mettrons en œuvre :

- un vrai **quotient familial** (calculé en fonction des ressources, du loyer et de la composition familiale) afin que chaque enfant ait accès à la **restauration scolaire et aux activités périscolaires** sans aucune difficulté quelle que soit sa situation familiale.

- L'achat de livres et CD renouvelés chaque année à la bibliothèque, pour un accès au savoir indépendant des ressources.

- **Un plan informatique** renforcé par des subventions du Conseil général de gauche, pour doter en 3 ans toutes les écoles de salles Internet.

► La **restauration scolaire** sera effectuée par des **agents municipaux**, favorisant ainsi l'emploi public, la qualité nutritionnelle et le **travail des commerçants locaux**, permanents ou saisonniers.

Les produits frais naturels de l'Essonne, nombreux et diversifiés, seront proposés à la découverte alimentaire des enfants.

► L'achat progressif de certains ouvrages en double pour les écoles, en concertation avec parents et équipes pédagogiques, permettra de **soulager le poids des cartables**.

► **Un contrat éducatif local sera élaboré** avec les parents d'élèves, le service enfance et les enseignants. Il portera notamment sur :

- les séjours pédagogiques (classe d'environnement, etc.) tant sur leur contenu que sur leurs tarifs,
- des jardins scolaires pédagogiques incités dans chaque école, l'encadrement hebdomadaire pouvant être assuré par des retraités des espaces verts rémunérés à la prestation.
- l'éducation à la santé, qui sera renforcée via le centre de santé
- l'éducation à la citoyenneté, à la tolérance et au respect, qui fera l'objet d'un volet important de ce contrat éducatif local.

► **La Caisse des écoles sera réactivée**, permettant la mise en place d'un vrai budget éducatif participatif et un **budget d'aide sociale** aux enfants dont les familles sont en difficulté, grâce à **l'obtention de subventions importantes** (Politique de la Ville, CAF, Conseil général, DDASS).

► **Par notre action politique et revendicative**, élus, habitants, parents d'élèves et enseignants :

- nous refuserons les fermetures de classe en maternelle et primaire,
- nous porterons l'exigence d'un abaissement du nombre d'enfants par classe en concertation avec les partenaires éducatifs,
- **l'accueil des enfants de moins de 3 ans**, dont les parents le souhaitent, sera favorisé.

► **Le programme de travaux** d'amélioration de l'accueil des enfants dans les écoles, **décidé à l'unanimité du conseil municipal sortant**, sera poursuivi.



► **L'implantation d'une école supplémentaire** de 5 classes, maternelle et primaire, sur le quartier des Mousseaux **en intercommunalité avec Vigneux**, sera étudiée et chiffrée. Un dossier ANRU (Politique de la Ville) sera déposé, pouvant permettre l'obtention de subventions jusqu'à 85 % des travaux. **Sa réalisation pourra être effective avant la mi-mandat.**

Nous serons l'équipe municipale qui aidera l'école de la réussite pour tous

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Les loisirs

Le programme municipal d'investissement pour l'amélioration des équipements culturels et de loisirs décidé à l'unanimité du conseil municipal sortant, sera mis en œuvre.

Par ailleurs, nous favoriserons:

► **L'accueil des enfants des quartiers en centre ville :** café-cultures, théâtre, château de Paris-Jardins, bibliothèque, pavillon du livre, Lieurs de Sénart, ateliers d'artistes, syndicat d'initiative, cinéma les 3 Orangeries, etc.

► **La découverte et la pratique de la pêche** et la pisciculture sur deux sites exceptionnels : la Fosse aux Carpes et la base de loisirs ainsi qu'en bord de Seine, en partenariat avec les associations de pêcheurs.

► **La pratique de l'équitation** en partenariat avec les 3 centres hippiques : Bergeries, Mazières, base de loisirs, en collaboration avec les équipes gérantes.

► **La découverte du jardinage** grâce à un échange avec les utilisateurs des jardins familiaux en centre ville.

► **L'apprentissage de la culture et de l'entretien du bois,** sur le site exceptionnel de la forêt de Sénart en lien avec l'ONF et le Conseil général de gauche.

► **Une maison pédagogique intercommunale de l'enfance et de la nature** sera étudiée et chiffrée. Le dossier sera déposé auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour l'obtention de subventions à 80 %, le reste

sera sollicité auprès des ministères de l'Enfance et des Loisirs et sports. **Ainsi, sans coût supplémentaire pour la ville, l'équipement sera réalisé dans les 3 ans.** Son fonctionnement fera l'objet d'une demande auprès du Préfet délégué à l'égalité des chances de l'Essonne. Son emplacement sera étudié à proximité de la forêt et de la Seine, c'est-à-dire sur l'actuel site de l'agglomération Sénart/Val-de-Seine.

► **L'accès à la piscine intercommunale** (prévue pour 2009) sera favorisé par des tarifs tenant compte du quotient familial, **à contrario des conditions tarifaires excessives proposées par l'actuelle équipe majoritaire.**



La petite enfance

La politique municipale actuelle engrange de la taxe foncière en autorisant la construction de lotissements « clé en main » qui attirent de jeunes couples primo-accédant. Que vont devenir leurs jeunes enfants sans structures d'accueil ?

Un défi à relever pour la nouvelle municipalité de gauche :

► La crèche rue de la Citadelle a permis d'accroître de vingt places la capacité d'accueil municipale. **Une deuxième crèche de 80 berceaux sera construite en centre ville** dans les prochains trois ans.

► **Une crèche familiale intercommunale** sera étudiée et chiffrée pour être construite dans les deux ans sur le site du Clos de la Régalle à la limite entre Vigneux et Draveil. Son financement devra être couvert par un prélèvement sur la taxe foncière du projet immobilier et des subventions du Conseil général et de la CAF.

► **Le partenariat avec les assistances maternelles indépendantes** agréées sera renforcé par l'intermédiaire du Relais Assistantes Maternelles municipal. L'incitation à développer cette activité, qui répond à un besoin important de la population, se fera par le biais d'aide financière à la formation, d'aide professionnelle et juridique pour l'agrément, et la labellisation « Assistante maternelle choisie par la ville de Draveil » suivant des critères définis au niveau départemental et validés par une « charte locale de qualité » signée par la ville et l'assistante maternelle, ce qui offrira un double avantage :

- garantie pour l'assistante maternelle d'être connue via le RAM et la communication municipale, et donc demandée,
- garantie pour les parents de la qualité et du professionnalisme de l'accueil.

Nous serons l'équipe municipale qui placera l'enfant au cœur du projet de ville

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Pour les jeunes

L'emploi

Même si les derniers chiffres officiels affichent une légère baisse du chômage sur Draveil, l'emploi des jeunes doit être la priorité d'une municipalité de gauche.

S'il n'entre pas dans les prérogatives du maire d'ouvrir des entreprises ou de régler la question de l'emploi par les seuls embauches communales (somme toute limitées), **une municipalité de gauche peut agir dans divers domaines :**

► **L'accueil d'entreprises créatrices d'emploi pour les jeunes sera favorisé** sur le territoire intercommunal (voir p. 13).

► **La clause d'insertion par l'emploi de l'ANRU** sera négociée au niveau maximum, impliquant **l'embauche de jeunes Draveillois par toutes les entreprises** bénéficiaires de chantiers « Politique de la Ville ». La mesure sera étendue à tous les **prestataires de marchés municipaux** et commandes de services.

► Les entreprises extérieures utilisatrices des voiries et services de la ville au quotidien seront démarchées pour accueillir des jeunes demandeurs d'emploi draveillois.

► **Un bureau de l'emploi et de l'insertion sera créé** au sein de la Maison intercommunale de l'emploi, en lien avec la Mission locale intercommunale Val d'Yerres-Val de Seine. Un cadre territorial sera affecté à temps plein sur ce service.

► **L'aide à la création d'entreprises par les jeunes sera facilitée** par la mise à disposition d'un conseil juridique et d'un aide comptable, rémunérés par l'agglomération, durant la 1ère année. Cette aide sera facturée à mi-tarif la 2ème année. Son coût sera absorbé par des subventions attribuées par le Préfet délégué à l'égalité des chances en Essonne.

► **Un fonds intercommunal d'aide à l'emploi et à la formation sera créé.** Il sera alimenté par un prélèvement de 3% sur les taxes professionnelles et foncières payées par les entreprises, par les banques, assurances et agences immobilières (qui ne créent pas d'emplois sur la ville!) ainsi que par 3% de la taxe foncière payée par les promoteurs immobiliers privés.

La formation

Pour trouver un emploi mieux vaut avoir un métier. La formation des jeunes est placée en priorité dans notre projet.

► **Le rôle de la mission locale Val d'Yerres-Val-de-Seine sera renforcé** au sein de l'agglomération Draveil-Vigneux-Montgeron en matière d'aide à la formation des jeunes, par une attribution financière de fonctionnement prélevée sur la taxe professionnelle des entreprises du territoire.

► Dans le cadre du Contrat pour l'autonomie des jeunes proposé dans le Plan Banlieues, **des crédits d'État seront sollicités pour la Mission locale** (l'État attribue actuellement moins de 50 000 euros pour les trois villes de l'agglomération : ce chiffre doit être triplé).

► **Un comité intercommunal de coordination** des différents partenaires : État, Assedic-ANPE, organismes collecteurs, Région, sera créé et des crédits sollicités auprès du Conseil régional de gauche qui s'emploie à sécuriser les parcours professionnels des jeunes.

► **Le carrefour intercommunal des métiers** organisé annuellement par les parents d'élèves FCPE, sera doté d'une véritable aide financière et logistique (personnel et matériel).

► **Un fonds intercommunal pour l'aide à l'orientation** et la pré-formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi, sera créé et doté de crédits prélevés sur 1 % de la Dotation de solidarité communautaire attribuée par l'État, et 1 % sur la taxe professionnelle unique perçue par l'agglomération.

► **Les nombreux artisans et les commerces du territoire** seront démarchés par la Maison intercommunale pour l'emploi dans l'objectif d'accueillir des jeunes en **apprentissage** : une compensation d'**exonération partielle de la taxe locale d'occupation** du domaine public leur sera proposée par délibération du Conseil municipal.

Transports

Un forfait modique sera mis en place, via le Service jeunesse et la Mission locale, pour les jeunes non titulaires de la carte « Imagine R ». Son financement sera assuré par des crédits du plan « Banlieues ».

Nous serons l'équipe municipale qui aidera les jeunes à construire leur avenir

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Les loisirs, culture et activités

► **Les maisons de quartier et le centre social Oberkirch**, reconstruit et agrandi, seront ouverts, en plus des créneaux actuels, les mardi et vendredi soir, ainsi que plusieurs samedis et certains dimanches. Leurs programmes d'activités seront établis en concertation avec les familles et les jeunes, afin de correspondre à leurs attentes et non aux impératifs de gestion purement comptables qui prévalent avec l'actuelle municipalité et la majorité de l'agglomération.

► **Dans les gymnases et à la piscine**, des horaires d'accueil seront aménagés également les mardi et vendredi soir, avec possibilité de pratiques sportives ou de loisirs libres en présence d'un éducateur. Le financement supplémentaire fera l'objet d'un contrat-jeunesse établi et subventionné par le Préfet à l'égalité des chances en Essonne ainsi que par le Conseil général de gauche.

► **Un contrat de projet sera passé avec les jeunes** organisés en association ou réunis en groupe, qui souhaitent développer une activité ou une réalisation culturelle, sportive ou de loisirs. D'une durée de 6 mois renouvelable ou non après évaluation avec la municipalité, il leur permettra d'accéder librement aux équipements. La dimension « insertion sociale et solidarité » sera un atout prioritaire dans l'acceptation des projets.

► **Le café-cultures et le théâtre Donald-Cardwell** accueilleront régulièrement des « scènes ouvertes » à la création musicale, théâtrale et l'expression corporelle artistique. Les groupes artistiques locaux d'étudiants, lycéens et jeunes de tous les quartiers bénéficieront chacun d'un accès gratuit une fois par trimestre (hors horaires de répétitions à aménager en fonction de la programmation).

Cette nouveauté pour Draveil existe dans plusieurs autres villes, et est

largement aidée financièrement par le Conseil général de gauche et le volet « culture » de la Politique de la ville (contrat urbain de cohésion sociale).

► **Les espaces publics numériques (EPN)** seront ouverts tous les vendredis soir, week-ends et vacances.

► **Une véritable direction municipale de la jeunesse** sera créée (aujourd'hui limitée à l'animation et au

sport) pour travailler en partenariat avec tous les acteurs de la vie des jeunes.



Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Pour les aînés

Après une vie d'effort, le troisième âge aspire à une « deuxième jeunesse ». Pour autant, les aînés ne souhaitent pas être exclus de la vie sociale active. Pour une équipe de gauche, le pari est audacieux et ambitieux : nous le relèverons.

Les loisirs et les vacances

Nombre de prestations existent déjà à Draveil : notre équipe les maintiendra et en développera d'autres, mais dans une dimension plus solidaire et démocratique :

► **Les tarifs des séjours vacances et des sorties** seront rendus plus accessibles aux personnes âgées à faibles revenus par la **pratique du réel quotient familial** (aucun ne paiera 100 % du prix de revient) et une meilleure diversification des destinations et des durées.

► **Les animations seront revues** tant au niveau des contenus que des lieux et des jours et heures, en concertation avec les personnes concernées, ceci afin de mieux tenir compte des besoins et des impératifs de chacun (garde de petits-enfants, soins, autres activités personnelles...).



► **La bibliothèque tiendra des permanences** dans les lieux d'activités et les équipements de quartier afin d'offrir aux aînés de toute la ville le droit à la lecture, surtout en cas de difficulté pour se déplacer.

► **Une carte « loisirs-commerces-culture-sorties »** sera créée et disponible au service Retraités, dans tous les lieux municipaux et chez les commerçants. Elle permettra, pour un forfait mensuel ou hebdomadaire calculé en fonction du quotient familial, de profiter des différentes activités et d'effectuer certains achats de façon régulière ou permanente en les payant moins cher.

La santé

► Par la **relance du Centre de santé en intercommunalité** (voir p. 5), le droit aux soins pour les plus modestes, mais aussi pour les autres, sera rétabli. Les **vaccinations préventives** seront effectuées **gratuitement**.

► **Une commission extra municipale** associant des représentants des habitants retraités de chaque quartier, les associations représentatives, ainsi que les professionnels gériatriques du territoire intercommunal, fera **l'état des lieux trimestriel des établissements** privés, semi-privés ou publics sur les 3 villes en



matière de sécurité des locaux, de qualité d'accueil et de soins, de tarifs. Tout signalement négatif ou interrogatif donnera lieu à une mise en demeure municipale avec contrainte, par ailleurs transmise au Préfet et à la Ddass.

► **La télé assistance sera maintenue et étendue au réseau Internet**, ainsi les proches pourront y être connectés automatiquement par ordinateur ou SMS, et interroger un serveur distant (sécurisé) à tout moment pour connaître la situation de la personne âgée concernée ; ceci sans surcoût par une négociation avec le fournisseur Internet de la mairie.

La solidarité active municipale

Beaucoup atteignent l'âge de la retraite, après une vie d'efforts, avec des ressources réduites. La municipalité de gauche sera à leurs côtés :

- par les multiples mesures énoncées plus haut, compensation certes insuffisante mais néanmoins concrète et appréciable, au faible pouvoir d'achat de nombre de retraités,
- **par une présence active et des interventions politiques** affirmées en direction des pouvoirs publics, aux côtés de celles et ceux qui ont décidé de se battre **pour la défense et l'amélioration de leurs retraites et leurs conditions de vie.**

Nous serons l'équipe municipale qui offrira une 2^e jeunesse sécurisante au 3^e âge

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Les transports

► L'extension des transports : horaires, fréquences et circuits en heures creuses (voir p. 3) sera des plus profitables aux personnes âgées ne pouvant ou ne souhaitant plus se déplacer en voiture.

► **La ligne « Intervals »** permettant d'aller de Joffre à Duptytren via les quartiers des 3 villes en heures creuses sera renforcée, le Conseil régional de gauche ayant décidé de la maintenir et l'agglomération pouvant en financer le coût supplémentaire par des crédits sollicités auprès du Ministère des Solidarités.

► **La navette gratuite du marché** de Draveil sera maintenue ; **un système de covoiturage** sera mis en place sur la base du volontariat **bénévole et gratuit**, contribuant à la sécurité des déplacements, à la diminution des pollutions automobiles, sans oublier le développement des échanges sociaux.

Les rencontres, les échanges

► Le service municipal du 3^e âge aura pour mission de rechercher les nombreuses **personnes âgées d'origine étrangère**, contribuables habitant la ville, afin de les associer aux animations et prestations proposées. Des échanges culturels, culinaires, historiques, de vacances et séjours également pourront avoir lieu et se développer.

► **Des rencontres intergénérationnelles** se développeront autour des lieux de l'enfance et de la jeunesse, des lieux culturels et des espaces naturels de loisirs, ainsi qu'autour de certains voyages ou sorties. **Une sorte de « bourse d'échanges »** sera créée, un espace du site internet municipal spécialement dédié : quoi de plus agréable pour un(e) retraité(e) d'avoir un(e) jeune Draveillois(e) comme correspondant(e), et vice versa ?

► **La valorisation de l'histoire de Draveil, ses luttes, la Résistance...**, sera développée dans tous les lieux de rencontres, en lien avec les associations, les personnalités locales qui y travaillent et les structures de quartier. **Un fonds d'Histoire locale** sera créé de façon décentralisée : un budget de fonctionnement lui sera attribué et confié à une commission permanente présidée par une personnalité locale non élue.



Environnement

Moins de place pour l'automobile

Le « dossier qui fâche », comme le qualifie la presse, se doit d'être traité avec la plus grande attention.

► *A contrario* d'aménagements de voirie « au coup par coup » sans réelle réflexion d'ensemble, **un véritable plan de circulation sera mis à l'étude** à l'échelle des deux agglomérations constitutives de notre secteur Nord-Est de l'Essonne et en lien avec les villes limitrophes des 2 départements voisins, **pour une mise en œuvre à partir de l'année prochaine.**

► **L'aménagement de pistes cyclables** partout où c'est techniquement possible, permettra d'inciter à abandonner la voiture pour aller à la gare : des parking vélos sécurisés seront aménagés à proximité, leur surveillance financée par le fond départemental transport.

► **Des cheminements piétons protégés** avec couverture partielle aménagée progressivement sur Draveil en 3 ans, permettront aux parents de conduire à pieds leurs enfants à l'école en toute sécurité.

► **La pratique du deux roues** (vélomoteurs, scooters, motos) sera **encouragée** pour réduire l'engorgement automobile.

- La voirie sera repensée :
 - aménagements au sol glissants et dangereux supprimés,
 - plots en ciment remplacés par du mobilier souple,
 - itinéraires « Bis » à travers les quartiers indiqués,
- Un parking « deux roues »

sécurisé à la gare de Juvisy (comme c'est déjà le cas à la gare de Vigneux)

- Des **aménagements** identifiés devant la Mairie et les bâtiments publics.
- **Le pont pour autobus** prévu prochainement entre Vigneux et Juvisy devra être étendu à la circulation des deux-roues.

► **Les liaisons piétonnes existantes** seront réhabilitées là où c'est nécessaire, sécurisées, éclairées, des bornes d'appel d'urgence médicale installées, les itinéraires clairement indiqués sur des panneaux.



Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Des pratiques écologiques

POUR VALORISER DRAVEIL

► **Un circuit du Tour de Draveil par ses sentiers** sera édité. Les financements de ces différents aménagements sont largement subventionnés par des crédits d'État dans le cadre du Grenelle 2007 de l'environnement.

► **L'itinéraire des bords de Seine** inscrit au schéma régional des liaisons douces devra être réalisé comme prévu : une intervention politique de l'équipe municipale sera nécessaire.

Préserver nos sites naturels

► Fosse aux Carpes, Port aux Cerises, darse des Mazières, darse les Peupliers (Port aux malades), parc et bois de la bibliothèque, domaine de Paris-jardins, allées Berthelot, domaine boisé du vieux Villiers, Gros Buisson, parc de la maison Daudet : un plan pluriannuel d'entretien et de rénovation sera établi (en lien avec les propriétaires non communaux quand c'est le cas) et les financements sollicités auprès de l'agence régionale des Espaces Verts et du Fonds Européen (FEDER).

Entretenir et protéger nos espaces boisés

► **La forêt de Sénart**, sous maîtrise de l'ONF et du Conseil général, constitue l'un des grands atouts de Draveil. L'équipe municipale participera activement (ce qui n'est pas le cas actuellement !) au groupe de travail de la Charte du massif forestier de Sénart. La politique de coupe et de déboisement devra faire l'objet d'un accord des trois villes avant toute mise en œuvre. Des toilettes biologiques pourront y être expérimentées.



► **Le Bois Chardon** devra

être préservé de toute velléité de promotion immobilière par un décret ministériel que le conseil municipal demandera officiellement. Le lavoir public qui s'y trouve sera réhabilité et classé monument historique sur des crédits du Conseil régional. Des

activités éducatives y seront proposées, des rencontres intergénérationnelles organisées.

Valoriser nos bords de Seine

► Des points de repos et d'observation seront aménagés tout au long des berges, avec appontements pour voiliers et petits bateaux à moteur, permettant la rencontre et l'échange entre promeneurs et « navigateurs ».

Ce dossier sera soumis au service des voies navigables de France près le ministère des Transports, aux fins d'obtenir les subventions nécessaires.



Des équipements de qualité écologique

► Tout nouveau bâtiment municipal, ou toute rénovation, intégrera des aménagements écologiques et d'économie des énergies : panneaux solaires photovoltaïques et calorifiques, récupération d'eau de pluie, énergie éolienne, matériaux « chauds », revêtements en matériaux recyclés, et pourquoi pas la géothermie ?

► **La garantie communale** sollicitée pour toute opération de construction ou rénovation urbaine, sera soumise à l'exigence de garanties d'installations de chauffage et d'équipements électriques respectant les termes du protocole de Kyoto pour **réduire l'effet de serre**.

Inciter au comportement éco-citoyen

► **Le tri sélectif** des déchets recyclables sera optimisé.

► **Des composteurs à déchets verts et des récupérateurs d'eau de pluie** seront attribués par l'agglomération à des tarifs d'achat en gros groupé très incitatifs.

Nous serons l'équipe municipale qui défendra l'écologie dans les actes

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Une agglomération de projets et non de simple gestion comptable



Le passage en intercommunalité de Draveil avec Vigneux et Montgeron aurait pu s'accompagner de résultats tangibles sur le pouvoir d'achat des familles par la mutualisation des moyens, des ressources et des volontés. Il n'en est rien.

Pour l'équipe municipale de gauche, tout sera à construire au sein d'une agglomération qui pourra être dirigée par une majorité de gauche.

► LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PRIORITÉ NUMÉRO UN.

Dans un secteur laissé à l'écart des évolutions urbaines et économiques par les politiques nationales successives depuis plus de 30 ans, l'accueil de nouvelles activités devra mobiliser toutes les compétences et les interventions politiques.

- **la plate-forme multimodale du port autonome de Vigneux**, projet lancé voilà plus de vingt ans, doit être défendue auprès du Ministère des transports et de la navigation. Moins de pollution routière (une péniche sur la Seine = 25 camions de moins), **des emplois** qualifiés et non qualifiés (1 300 possibles au lieu des 150 envisagés par le projet alternatif de port de tourisme fluvial défendu par la majorité intercommunale actuelle), de la sous-traitance en amont et en aval, un volet « Tourisme et loisir fluvial » sur la partie amont du site : **un tel projet est vital pour notre secteur**, il doit mobiliser toutes les énergies.

- **une pépinière de jeunes entreprises** sera construite sur la N 448, entre Draveil et Vigneux (l'emplacement sera choisi sur la prochaine cession mobilière, qui échappera aux promoteurs).

- **de l'activité de loisir et de production nautique** non polluante pourra être créée le long du fleuve.

- **de l'activité économique autour du loisir de l'enfant**, des métiers de la forêt, du bois et de l'eau pourra être aménagée à proximité des sites.

Le Ministère de l'Environnement réserve d'importants crédits pour la création de ces **nouvelles activités à forte dimension écologique.**

- **La promotion du commerce local** se fera par le biais d'une communication municipale forte et une aide à des animations promotionnelles toute l'année.



- **La baisse du prix de l'eau** sera un objectif prioritaire de la prochaine majorité, avec le **retour en régie publique de l'approvisionnement**, et une autre politique de gestion de l'assainissement au SIARVG. Le gain financier profitera aux habitants et aux finances publiques (voir p. 15)

- **Le centre de santé sera relancé**, agrandi et décentralisé grâce à son passage en intercommunalité (voir p.). Les consultations antérieures seront rétablies, **de nouvelles consultations** seront mise en place.

- **L'amélioration de la circulation** sera opérée grâce à l'étude et la mise en œuvre d'un **véritable plan de circulation intercommunal** sur toute la corne Nord-Est de l'Essonne (Val d'Yerres et Val-de-Seine, voir p. 11). Les voiries et infrastructures routières seront cofinancées par l'investissement et des subventions départementales, régionales et nationales.



L'action pour l'obtention de la déviation routière de Villeneuve Saint-Georges sera relancée, les élus locaux, départementaux, régionaux et les parlementaires mobilisés.

- L'agglomération devra pouvoir se prononcer sur tout projet d'aménagement structurant sur les 3 villes et en prévision des conséquences (cf. Clos de la Régale à Vigneux).

- **Une politique active d'amélioration des transports** sera menée par une action conjointe des trois villes en direction des transporteurs, de la SNCF, des entreprises utilisatrices des voiries et génératrices de densité de trafic (voir p. 3).

- **La gestion intercommunale des déchets** sera confiée à un opérateur public choisi pour ses compétences professionnelles et écologiques et sa gestion financières raisonnable. **La sortie du SIREDOM sera envisagée.** Une économie sensible du coût d'élimination des déchets pourra intervenir, à l'issue, sur la facture de l'habitant.

- **Amélioration des équipements culturels et sportifs** : une politique active sera menée, avec une meilleure gestion des besoins et des offres, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement subventionné par les ministères et par une **mutualisation des moyens** humains et matériels visant l'accroissement et la **diversification de l'offre**, et non pas simplement l'économie de gestion.

Le futur centre nautique devra accueillir toutes les populations, sa gestion ne devra pas être confiée au privé qui cherchera à le rentabiliser.

- **La représentation municipale des trois villes** sera établie sur la base de la démocratie directe, avec toutefois le souci que toutes les sensibilités politiques élues issues de la diversité des villes soient représentées à proportion de leur audience locale.

Nous serons l'équipe municipale qui rassemblera nos 3 villes dans une dynamique de mieux vivre

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Un service public pour un meilleur service aux Draveillois

À l'heure où la politique gouvernementale veut réduire la dépense publique jugée « trop chère », une municipalité de gauche aura à cœur de développer le service public, première réponse de proximité aux besoins des familles.

Les services confiés au privé seront progressivement rétablis dans le service public, permettant ainsi une économie financière et une meilleure garantie de résultats.

► **La restauration scolaire** sera améliorée et le coût du repas stabilisé, grâce à la recherche de partenariat avec des fournisseurs associatifs et des coopératives de production française, et **un retour progressif en régie publique** intercommunale sur nos 3 villes. Les emplois seront préservés, d'autres seront progressivement créés grâce aux économies réalisées sur les bénéfices antérieurs des sociétés privées. **L'objectif à terme est un meilleur service public de la restauration municipale en abaissant le coût du repas.**

► **Le personnel municipal sera titularisé selon un plan pluriannuel** de 3 ans afin de pouvoir remplir ses missions dans les meilleures conditions, sans crainte du lendemain.

► **La formation des personnels** pour un meilleur service sera renforcée par un compte individuel permettant à chacun de construire son plan de carrière en fonction des nécessités du service public et du souhait d'évolution professionnelle. Un décompte de points sera inscrit au dossier individuel de VAE (validation des acquis d'expérience) pour les personnels concernés, et sera pris en compte lors de l'examen des propositions d'avancement.

► **Les emplois précaires seront résorbés** et intégrés au programme de stagiairisation et titularisation progressive.

► **Les matériels de travail municipaux seront entretenus** ou remplacés quand nécessaire, le coût étant récupéré sur les marges financières que s'octroie le privé aujourd'hui.

► **Le plan informatique des services sera renforcé** pour permettre de meilleures réponses aux demandes du public et une optimisation du travail dans de meilleures conditions.

► **La prime au mérite** et ses critères inacceptables (suppression en cas d'arrêt maladie !) sera **supprimée**. Son montant sera

attribué au Comité d'Action Sociale et Culturelle des agents pour une redistribution équitable sous forme de prestations.

► L'annualisation de l'ARTT sera supprimée, permettant ainsi de **rouvrir les services municipaux le mercredi après-midi** (la seule demi-journée octroyée à leurs salariés par nombre d'employeurs). Un « compte temps » sera établi en concertation avec les partenaires syndicaux, permettant une permanence du service public et les absences pour congés annuels selon les contraintes familiales.

► Le service de la voirie sera renforcé, ses effectifs doublés afin de **maintenir enfin notre ville en bon état de propreté.**

► Les services décentralisés dans les quartiers (agences postales, mairies annexes, points accueil...) seront maintenus.

Le financement de ces mesures

sera rendu possible par :

- *un retour au public de l'ensemble des services confiés au privé qui les rentabilise (Contrairement à ce que prétend la Droite, un taux de personnel à plus de 55 % n'est pas une preuve de mauvaise gestion, bien au contraire, c'est une garantie de meilleur service à coût équivalent, ou de service équivalent à coût moindre).*
- *un étalement des provisions pour amortissements sur la durée maximale autorisée, générant un gain annuel de 30 %.*

Draveil sera déclarée : « ville hors AGCS »

(Accord Général sur le Commerce Des Services, protocole européen signé par le gouvernement de droite autorisant l'ouverture au « Commerce des Services Publics » **Inacceptable.**

Nous adhérons à la Convergence nationale de défense des services publics.

► **Nous saisisons la direction départementale de La Poste pour l'ouverture d'une poste annexe dans le bâtiment du centre de tri situé ZA de Mainville.**

Nous serons l'équipe municipale qui défendra le service public

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Comment nous saurons le financer

Avec un budget de 33 millions d'euros de fonctionnement et 17 millions d'euros en investissement, Draveil n'a pas les moyens suffisants de répondre aux besoins sociaux d'une ville de son importance et de sa spécificité géographique et démographique.

Il manque 3,5 millions pour avoir un vrai budget. Cette bataille, nous la mènerons ensemble dans la réflexion, les décisions démocratiques et l'action revendicative.

► **Davantage de service public**

Certains l'écrivent à l'approche des élections, nous réaffirmons pour notre part ce que nous avons toujours défendu.

- **Suppression** progressive des prestations cédées au privé (hors obligations légales) et récupération de leurs marges bénéficiaires (15 à 20 % !).

- **Valorisation** des personnels et des missions par la formation et la promotion : meilleurs résultats de gestion et de fonctionnement (3 à 5 %).

► **Retour en régie publique de l'eau**

Les Draveillois paient près de 4 millions d'euros au privé. Un retour au public économisera **10 % sur la facture** sur lesquels s'effectuera :

- **une baisse de 2,5 % de la facture consommateur,**

- **une économie résiduelle de 4 %** (une fois décomptés les frais d'indemnités de rupture de contrat : 2,5 % sur 6 ans, et 1 % supplémentaire de coût interne de gestion en sus des coûts payés par vos factures). **La ville récupérera ces 4 %, soient plus de 150 000 euros,** auprès de l'agglomération pour **alimenter son budget** résolument au service du public.



► **Réductions des frais d'études**

Près d'un demi-million d'euros versés chaque année à des cabinets extérieurs : nous négocierons les tarifs à la baisse (- 30 %, soit plus de 100 000 euros) et réduirons l'appel à ces prestations qui seront assurées par des cadres communaux de même compétence (coût : + 3 % sur le budget ; gain net : 27 %).

► **Politique d'achats optimisée**

- l'agglomération doit nous permettre de mutualiser les commandes sur les 3 villes (qui ont des besoins équivalents) et obtenir des **tarifs en baisse de 6 à 10 %**,
- le recours à des **fournisseurs associatifs** et des **coopératives de producteurs** régionaux français, **sans intermédiaires**, pourra conduire à des économies allant jusqu'à 20 %.

► **Sollicitation active de subventions nouvelles**

Si d'importants dossiers sont actuellement déposés auprès des différents financeurs, la démarche est nettement insuffisante : il faut **faire valoir ses droits** à une ville de projets et d'ambition, **solli-**

citer tous les ministères, les différents fonds d'aide (il n'est pas déshonorant pour Draveil de demander de l'aide !) **et intervenir au plus haut niveau politique** pour obtenir des crédits.

► **Rappeler à l'État son rôle de garant de l'égalité nationale**

Les communes ne peuvent être leur propre financeur : il appartient à l'État d'assurer l'égalité républicaine des moyens attribués sur tout le territoire national et de veiller à aplanir les différences.

Des solutions financières « sur mesure » doivent être mises en œuvre à Draveil via le Plan Banlieue et la Politique de la Ville, que nous avons chiffrées à 1,5 million d'euros et qui seront sollicitées en 2008.

► **Les versements de l'agglomération**

Contrairement à ce qui est écrit par la Droite, l'agglomération n'est pas une simple « caisse d'enregistrement » dépenses/recettes : elle décide de leur répartition et génère de l'épargne. **L'attribution de compensation** de l'agglomération aux villes (en retour de la Taxe professionnelle) sera **répartie de façon solidaire** et non plus mécanique. **Quand des villes sont ensemble, elles doivent s'aider** : pour Draveil, cela peut signifier une hausse de l'attribution, soit près de 100 000 euros compensés !

► **Les recettes de taxe professionnelle**

- **L'essor économique** léger constaté entre 2006 et 2007 devra profiter aux ressources intercommunales cette année, permettant de dégager des marges de manœuvre dans la redistribution aux villes.

- **La taxe professionnelle pourra évoluer** suivant les indices de hausse annuelle des prix des prestations professionnelles (bâtiment, alimentaire, tertiaire...).

► **La bataille pour les moyens**

- Nous refusons la proposition issue de la commission Attali qui pousse les villes à récupérer une « autonomie » locale et fiscale.
- La fiscalité locale restera indexée sur le taux d'inflation.
- Nous nous opposerons à tout impôt communautaire, totalement injustifié, **préférant l'action** pour obtenir **une augmentation de la DGF** (Dotation globale de fonctionnement) attribuée par l'État.

- La nécessité de préserver les marges d'action de la Municipalité pour répondre aux besoins de la population, nous conduira aussi souvent que nécessaire **devant les Ministères pour défendre nos dossiers et notre droit à la même ville que d'autres.** Nous le ferons avec vous, ensemble, pour faire avancer Draveil.

Un projet de ville fondé sur des valeurs résolument de gauche

Un rôle accru des citoyens pour une ville démocratique



Une ville ne peut se concevoir dans une pratique de gestion comptable par délégation aux seuls élus. A contrario de l'équipe actuelle, nous associerons les habitants à toutes les réflexions et grandes décisions locales.

► **Dix conseils de quartier seront installés** dès ce mois d'avril 2008, coprésidés par un élu de quartier et 4 habitants : à parité jeune/ moins jeune et homme/ femme. Ils se réuniront mensuellement, et plus, si nécessaire :

- Pour la préparation budgétaire dès le mois de septembre.
- Pour le débat d'orientation budgétaire de février.
- Pour le vote du budget en cours.
- Pour l'exécution budgétaire des décisions votées par le conseil municipal.
- Sur toutes les questions de proximité dont les habitants veulent se saisir.

Un budget de fonctionnement leur sera attribué.

► **Un conseil inter quartiers**, présidé par le Maire, rassemblera les travaux des différents conseils une fois par trimestre.

► **Des questions écrites pourraient être posées au conseil municipal** par tout citoyen via ces conseils de quartier. Par ailleurs, des questions supplémentaires pourront être examinées trimestriellement par le conseil inter quartier.

► **Les grands aménagements structurants**, nécessitant des arbitrages budgétaires et des interventions politiques au niveau national, pourront faire l'objet d'un **référendum d'initiative locale** avant décision par le conseil municipal. Les habitants d'origine étrangère, contribuables mais non électeurs, y seront pleinement associés.

► **Un conseil municipal des jeunes sera créé**, coprésidé par un(e) jeune élu(e) et 4 jeunes de tranches d'âge diverses à parité homme/ femme et composé de 20 jeunes issus à parité h/f des différents quartiers. Il sera réuni mensuellement sur toutes les questions touchant à la vie et à l'avenir des jeunes. Les projets d'aménagement urbain lui seront systématiquement soumis. Un budget de fonctionnement lui sera attribué. Ses attendus seront portés à la connaissance de la population, et ses propositions pourront faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

► **Le conseil municipal des enfants sera réactivé**, tombé en désuétude peu de temps après la dernière élection municipale. Coprésidé par un(e) jeune élu(e) et deux enfants à parité

filles-garçons, ses membres seront issus de chaque école primaire et des classes de 6^e des deux collèges de Draveil (2 enfants par établissement à parité f/g). Il émettra un avis sur les attentes des enfants et pourra proposer des actions sur la ville. Un budget de fonctionnement lui sera attribué.

► **Les conseils d'école seront réunis régulièrement** et les parents d'élèves élus sollicités au sein d'un **comité consultatif de la vie scolaire** afin de les associer à la réflexion municipale sur la vie scolaire. Les propositions de ce comité pourront faire l'objet de délibérations en conseil municipal.

► **Les associations draveilloises**, dans le respect de leur diversité et leur indépendance, seront associées au travail municipal au sein d'une commission ouverte présidée par le Maire. Les **arbitrages budgétaires concernant les subventions** annuelles y seront débattues. Les propositions de cette commission pourront faire l'objet de délibérations en Conseil municipal.

Aucune décision fiscale ne se prendra sans avoir au préalable réuni toutes les instances démocratiques énumérées ci-dessus.

► **Un comité de rédaction du journal «Vivre à Draveil»** sera créé en y associant des citoyens désignés par les conseils de quartier et les associations. Le sommaire y sera débattu et défini, contribuant ainsi à mieux correspondre aux attentes d'information des Draveillois qu'aujourd'hui.

► **Un comité local des transports** sera créé, présidé par un(e) élu(e) et composé de 4 habitants par quartier à parité jeune/ moins jeune et homme/ femme. Il sera consulté sur toutes les questions liées à cette problématique. Il participera aux réunions de travail de l'agglomération sur ce sujet. Il pourra proposer des interventions qui feront l'objet d'une délibération en Conseil municipal.

Une solidarité internationale active

► Les relations de coopération avec notre ville amie de Sandaré au Mali seront inscrites dans tous les projets culturels et éducatifs.

► Nous accueillerons des initiatives, associatives ou autres, favorisant l'**économie solidaire** en direction des petits producteurs, français ou étrangers, qui tentent d'échapper à la main-mise des financiers sur leur travail.

Nous serons l'équipe municipale qui placera le citoyen au centre des décisions locales